

# La Ménagerie de Versailles (1662-1789)

## Fonctionnement d'un domaine complexe

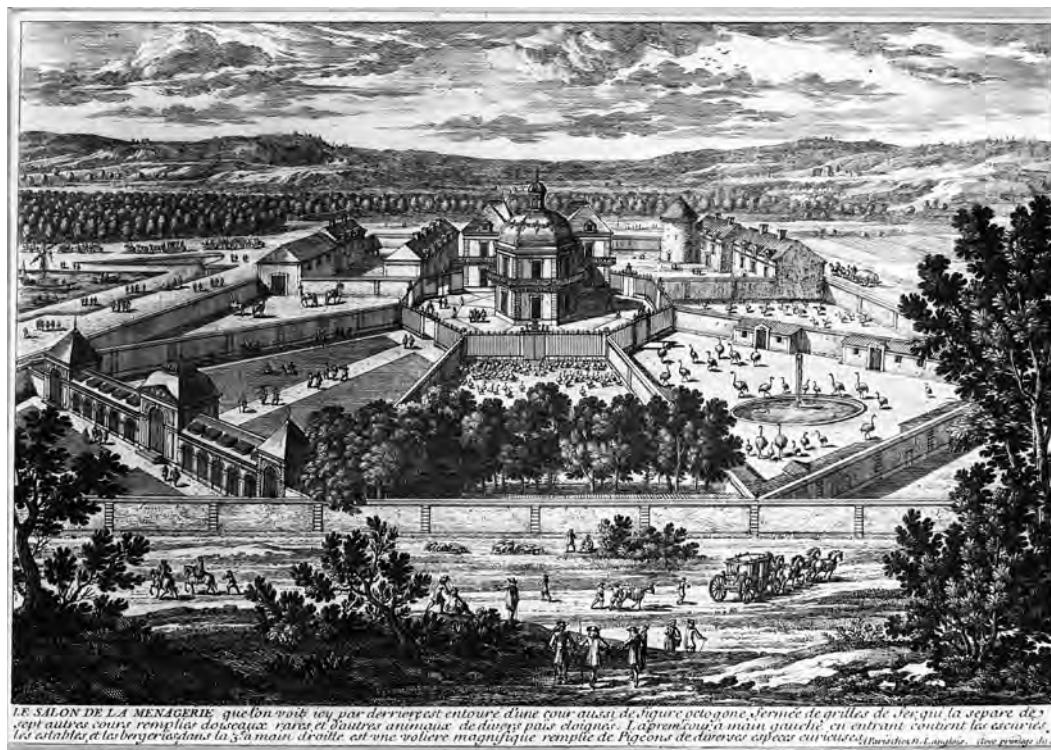
par Joan PIERAGNOLI

Implantée au sud-ouest du parc, le long de la route de Saint-Cyr, à partir de 1662, la Ménagerie fut l'un des premiers ouvrages de Louis Le Vau à Versailles (fig. 1). Elle affectait la forme d'un petit château prolongé sur sa façade occidentale d'une galerie (fig. 2), conduisant à un pavillon de forme octogonale qui constituait le centre d'une cour elle aussi octogonale et bordée sur sept de ses côtés par d'autres cours, réservées aux animaux. Gustave Loisel fut le premier, en 1912, à retracer l'histoire de la Ménagerie, depuis sa fondation jusqu'à sa destruction au début du xix<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Mais il fallut attendre les travaux pionniers de M. Gérard Mabille pour que fût établie une étude scientifique de l'architecture et des décors de l'édifice. Les questions relatives à son fonctionnement et aux conditions ayant présidé à sa construction restaient pendantes. Pour répondre à celles-ci, on se référa longtemps au texte de Loisel, pourtant riche en approximations et qui avait en outre le tort d'occulter la double polarité de la Ménagerie, rassemblement prestigieux d'animaux

exotiques, mais également ferme destinée à approvisionner la table royale et à nourrir le gibier. Zoologue, l'auteur s'intéressait particulièrement aux dissections opérées sur les cadavres. L'examen des procès-verbaux de l'Académie des sciences sera du reste l'occasion de préciser le rôle de la Ménagerie dans la constitution de l'anatomie comparée mais aussi d'en saisir les limites, fixées par la vocation d'apparat assignée au domaine.

### L'implantation (1662-1702?)

La principale innovation de la Ménagerie fut de rassembler dans un même lieu des animaux que jusqu'alors les princes dispersaient dans leurs différentes résidences. Certes, la scénographie élaborée par Le Vau trouvait des antécédents dans les volières des villas italiennes de la Renaissance<sup>2</sup>. Mais plus troublante encore est la ressemblance du plan de la Ménagerie avec la volière de Varron, patricien romain. Cette volière subsistait alors à



1. Nicolas I<sup>er</sup> Langlois, *Façade occidentale de la Ménagerie, Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon*, inv. grav. 465

2. Scotin, *Vue de la Ménagerie*, d'après Pieter Boel, BnF, Est., JB 37

l'état de ruines, à Casinum, à mi-chemin entre Rome et Naples. Elle était connue par la description qu'en donna Varron lui-même dans son *De re rustica* et par la restitution gravée proposée par Antonio Lafreri d'après Pirro Ligorio

dans son *Speculum Romanæ Magnificentiarum* (1558) (fig. 3). Sur cette estampe, l'espace rectangulaire interrompant la colonnade, prolongé par ce qui semble être une sorte de pont menant à un temple circulaire, forme un ensemble très

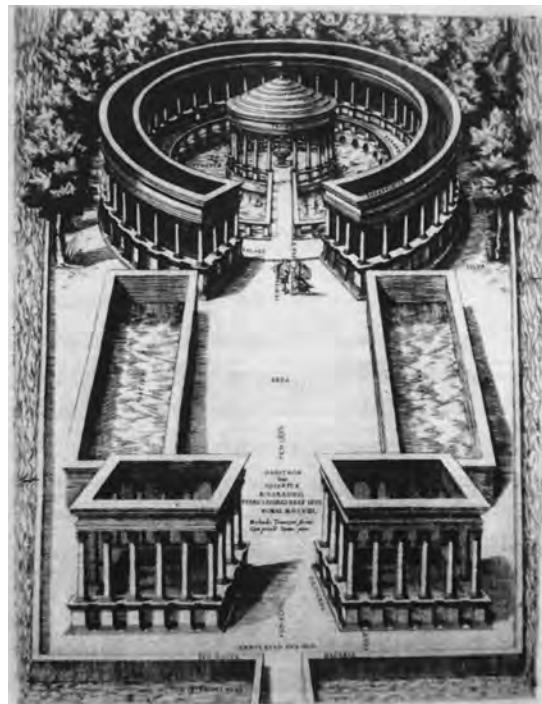


2. Scotin, *Vue de la Ménagerie*, d'après Pieter Boel, BnF, Est., JB 37

proche du plan de la Ménagerie. Le principe de l'enclos (ici la colonnade) reprenant en écho la forme du pavillon terminal depuis lequel on a vue sur les animaux évoque lui aussi l'œuvre de Le Vau. Il est très probable que, s'apprêtant à créer pour Louis XIV une ménagerie vouée au ravissement des yeux, Le Vau ait cherché à prendre connaissance d'éventuels précédents et consulté le recueil de Lafreri.

Autre influence sensible : celle des parcs à gibiers, dont le tracé rayonnant à partir d'un point de mire central fut adopté, semble-t-il, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, en Italie et en France. La généralisation progressive de ce type d'enclos se situe durant la minorité de Louis XIV : ainsi le parc cynégétique du chancelier Le Tellier, aménagé entre 1658 et 1661 à Chaville<sup>3</sup>. Du reste, lorsque Louis XIV envisagea d'étendre le domaine en 1662, c'était notamment pour « s'y pouvoir divertir à chasse et courre toutes sortes de bêtes<sup>4</sup> ». L'activité cynégétique aux abords du petit château est par ailleurs confirmée par Dangeau qui signale que Monseigneur allait volontiers y chasser<sup>5</sup>.

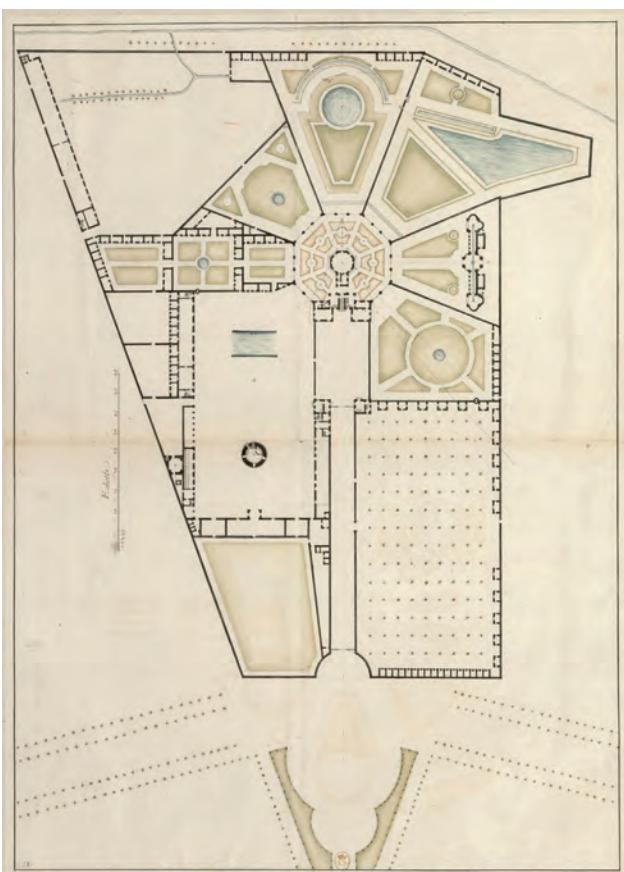
La Ménagerie fut implantée à proximité d'une ferme appelée la Boissière, achetée par le roi en novembre 1662 avec l'ensemble des « terres et seigneuries du Vivier et la Boissière scises au Val de Gally et village de Choisy », aux frères Nicolas et Toussaint Molin, seigneurs du Vivier et de la Boissière, pour un montant total de 37 770 livres<sup>6</sup>. Il reste difficile de préciser dans quelle mesure la Ménagerie s'agrégua, au moment de son implantation, à la ferme. Il semble bien qu'il y eut un temps coexistence des deux bâtiments puisque des ouvriers furent payés le 22 septembre 1664 pour avoir retiré les gravats de « l'ancienne maison de la Boissière<sup>7</sup> » et que par ailleurs des jardiniers reçurent des gratifications pour des travaux effectués durant l'été de 1663 dans les cours de ce que l'on appelait encore la « Ménagerie de la Boissière<sup>8</sup> ». De toute évidence, lors de la construction de l'édifice, Le Vau dut composer avec des structures déjà existantes : au nord, la faisanderie, et peut-être, au sud et au sud-ouest, des vestiges de la Boissière. Si l'on se reporte à un plan représentant le premier état de la Ménagerie vers 1664 (fig. 4), on observe, au nord-ouest de l'allée principale, un vaste enclos rectangulaire bordé de petites loges. Il s'agit de la faisanderie, sans doute la même que l'on peut distinguer sur un plan de la collection Bourguignon d'Anville (fig. 5) représentant les terres nouvellement acquises par le roi, avant l'édification de la Ménagerie. À l'ouest de la faisanderie se trouvait un



3

3. Antonio Lafreri,  
*Ornithon sive aviarum*,  
1558, d'après  
Pirro Ligorio,  
*Speculum Romanæ  
Magnificentie*,  
New York, Metropolitan  
Museum, 41/72  
(1.93)

4. Plan du 1<sup>er</sup> état de  
la Ménagerie, BN, Est.,  
Va 362 II, n° 2680  
des papiers  
de Robert de Cotte



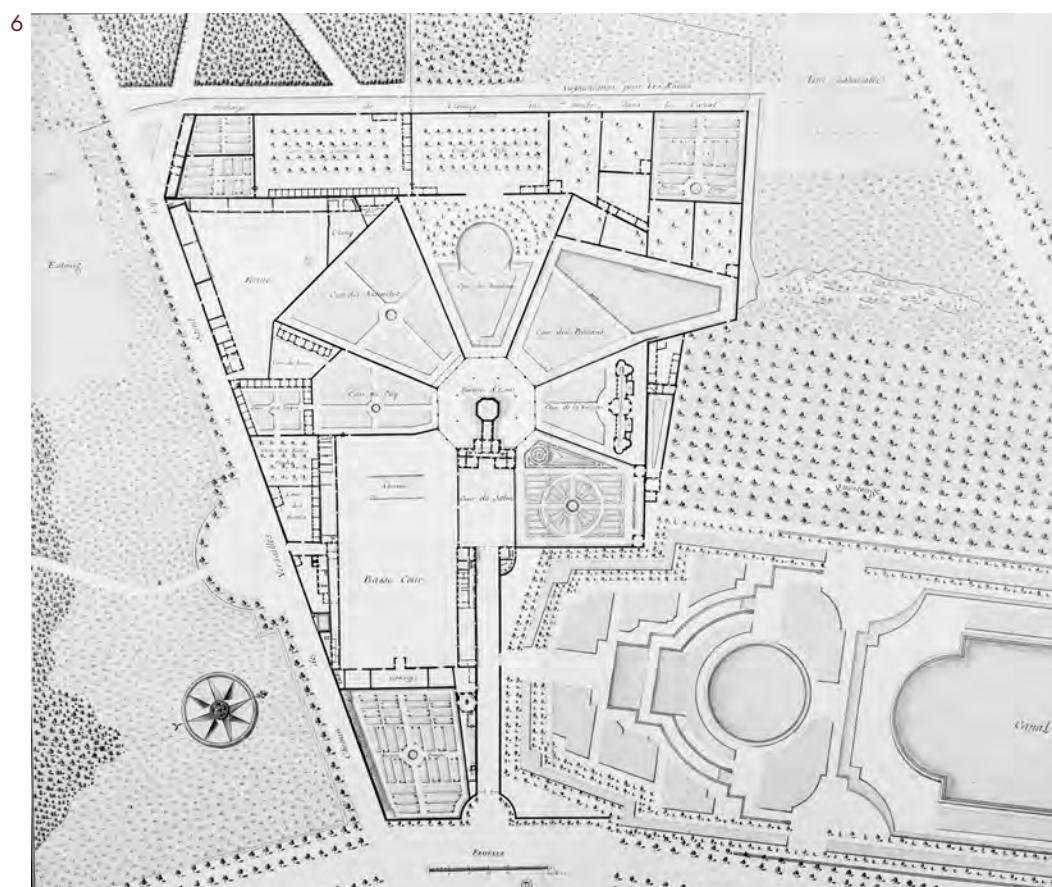
4



5

5. Plan du tracé du Grand Parc en 1662, coll. Bourguignon d'Anville, BnF, Ge DD 2987 B (831)

6. Plan de la Ménagerie postérieur à 1710, BnF, Va 448 g



6

clôturait au nord. À l'ouest de la cour de la Volière prenait place une autre cour, désignée sur un plan du cabinet des Estampes (fig. 6) comme étant celle des Pélicans (fig. 7). La présence d'une mare (sur le plan elle adopte la forme presque triangulaire qu'on lui voit encore aujourd'hui) laisse supposer en effet qu'on y élevait des oiseaux marins. Dans l'axe du château se trouvait la cour du Rondeau dont le bassin lui aussi subsiste. Au sud de la cour du Rondeau, un enclos abrita un temps des autruches, puis, à l'ouest de cette dernière cour, trois autres, presque carrées et en enfilade, cantonnaient la basse-cour que jouxtaient au sud d'autres enclos, disposés le long du chemin de Saint-Cyr. Cet état perdura jusqu'en 1677.

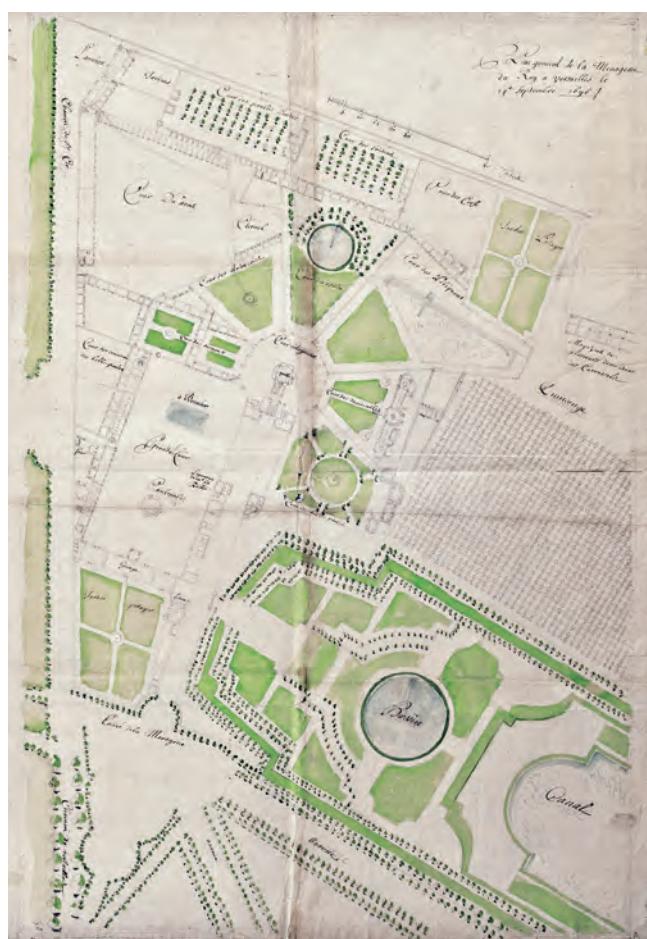
Cette année-là, les comptes mentionnent en effet une série de paiements s'échelonnant de mars à décembre et concernant les abords du canal tant au nord, du côté de Trianon, qu'au sud, du côté de la Ménagerie. On détruisit alors la faisanderie et au nord de la cour de la Volière on aménagea une nouvelle cour, triangulaire et clôturée à l'est par une laiterie. Les



7. Scotin, *Vue de la Ménagerie depuis l'étang des pélicans*, d'après Pieter Boel, BnF, JB 37, f° 55 v° bas  
8. *Plan de la Ménagerie daté du 14 septembre 1696*, Stockholm, National Museum, coll. Cronstedt, CC 2739

comptes font en effet état d'un paiement de 32 000 livres pour la « nouvelle faisanderie, la laiterie et grenier de dessus<sup>9</sup> ». Il s'agit de la laiterie que Loisel pensait construite pour la duchesse de Bourgogne. Sans doute supposait-il que le pavillon ouest, édifié par Mansart en 1698, ouvrât sur la laiterie afin de permettre à la princesse de s'y rendre. Or, si l'on se rapporte au plan de la collection Cronstedt de la Ménagerie précisément daté du 14 septembre 1696 (fig. 8), on remarquera qu'une structure joignait déjà la laiterie et que cet édifice, quel qu'il fût, avait son pendant à l'est. Il est donc probable que cet état commanda l'emplacement des pavillons de Mansart.

De 1677 datent sans doute également les cours rectangulaires situées à l'ouest des premiers enclos sur le plan de 1696 et qui, au départ, ne devaient former qu'un seul espace. Les comptes mentionnent en effet « la nouvelle cour de la Ménagerie » et « 203 toises de tranchées »<sup>10</sup>, ce qui laisse supposer que cette nouvelle cour était d'un seul tenant et surtout d'une superficie bien plus importante que celle des premiers enclos. À une date inconnue, elle fut segmentée en plusieurs parties. Les travaux engagés entre 1698 et 1699 pour la duchesse de Bourgogne parachevèrent la Ménagerie. La cour nord-est, divisée en deux, devint le jardin particulier de la duchesse aux extrémités duquel Mansart édifia les pavillons qui subsistent (fig. 9).

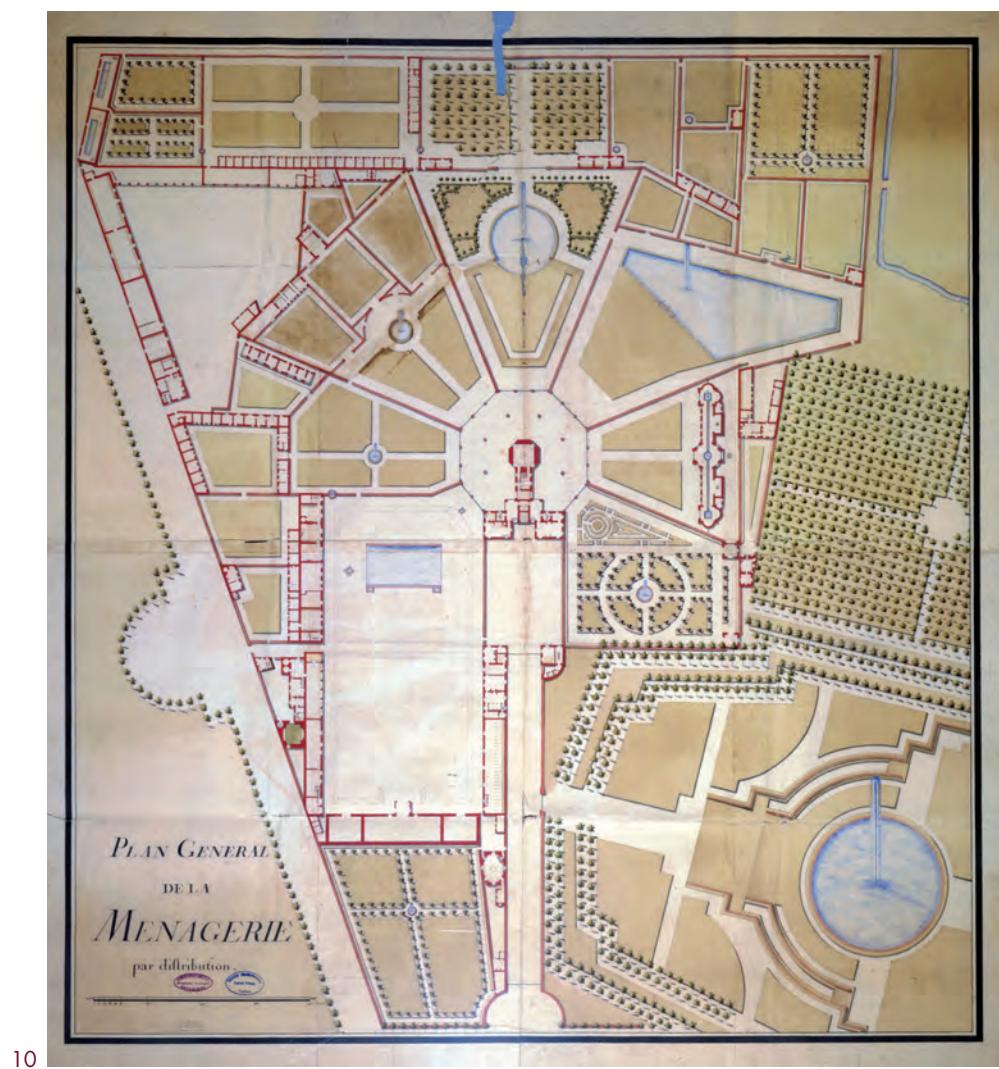


La Ménagerie de Versailles (1662-1789). Fonctionnement d'un domaine complexe

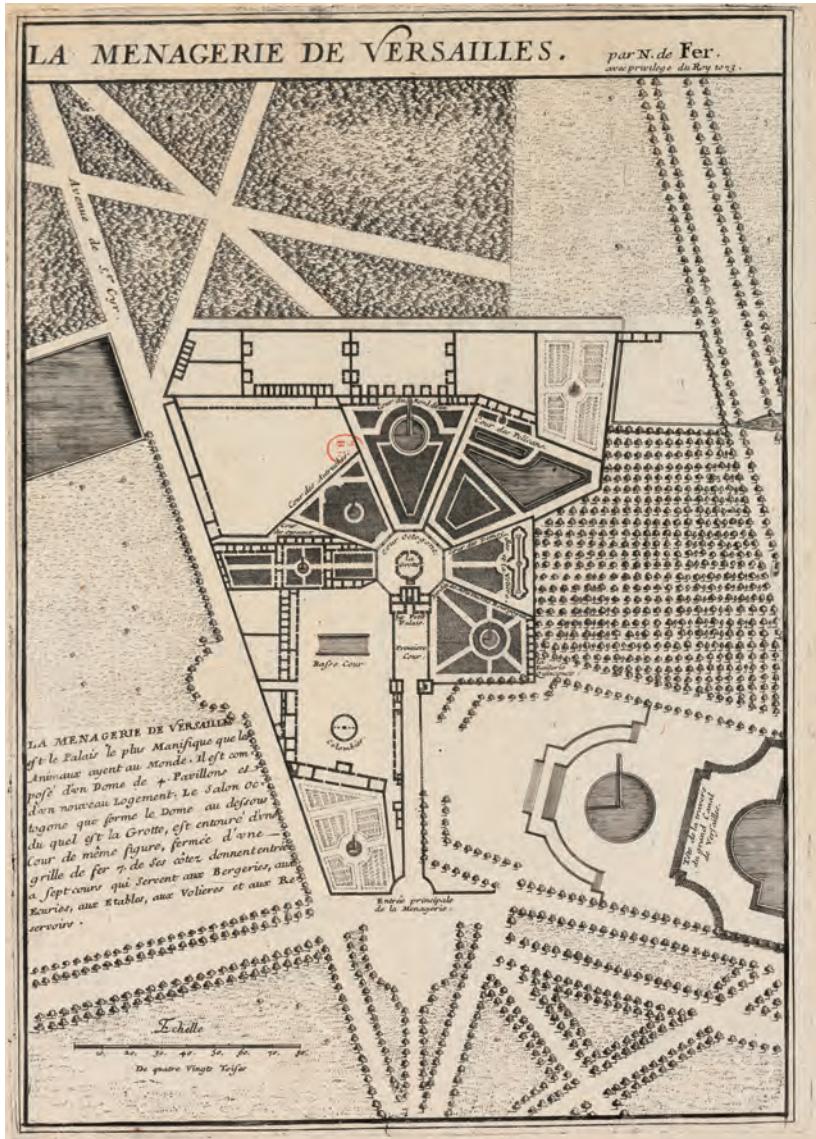
9. Vue actuelle  
des pavillons  
de la Ménagerie  
10. De Marnes,  
*Plan de la Ménagerie*,  
Archives  
départementales  
des Yvelines, A 482



9



10



11

Une incertitude concerne les cours situées à l'est de la basse-cour. Sur le plan du cabinet des Estampes (fig. 6) et sur un plan des archives départementales des Yvelines (fig. 10), on peut ainsi remarquer au-dessus de cette dernière une « cour du Puy », laquelle est bordée sur chacun de ses côtés sud par une « cour des Loges » et une « cour du Lion ». Ces enclos n'apparaissent pas sur le plan de 1696. Selon Loisel, ces deux cours abritaient les félini<sup>11</sup>. Peut-être furent-elles créées en 1702, au moment où l'on commença à acheter des fauves pour Versailles. Le fait qu'elles n'apparaissent pas sur le plan de Nicolas de Fer (fig. 11) exécuté en 1703 ne semble pas un argument probant en faveur d'une datation plus tardive, car ce plan est fautif: le jardin de la duchesse de Bourgogne, pas plus que la laiterie, n'y sont figurés. On notera en outre que

ces enclos perpétuaient l'agencement des « séraills », ces arènes où l'on faisait combattre des animaux; peut-être furent-ils même, comme le pense Loisel, aménagés avec des éléments provenant de celui de Vincennes<sup>12</sup>. C'est en tout cas ce que l'on peut déduire de la répartition des loges autour d'une cour, inutile à Versailles où n'eurent jamais lieu de combats d'animaux.

### L'approvisionnement et le peuplement sous le règne de Louis XIV

Louis XIV peupla d'abord la Ménagerie par l'entremise des gouverneurs des provinces et des colonies<sup>13</sup>. Les navires des Compagnies

11. Nicolas de Fer,  
*Plan de la Ménagerie*,  
1703, BnF,  
GDDE 4796 (70)

des Indes avaient également ordre de rapporter des animaux exotiques : Colbert demandait ainsi le 4 novembre 1671 à Pélissier, directeur de la Compagnie des Indes occidentales, de lui envoyer tous les animaux qu'il pourrait<sup>14</sup>. Si l'approvisionnement ne devint véritablement systématique qu'avec Mosnier Gassion<sup>15</sup>, le recours aux gouverneurs ou aux différents commis de l'État ne cessa pas pour autant.

Les intendants des galères et de la marine étaient naturellement des intermédiaires privilégiés : tel Vauvré, intendant de la marine à Toulon à qui Colbert réclama, le 10 juillet 1683, des perdrix de Barbarie en grande quantité<sup>16</sup>. Mais ce fut surtout le cas de Nicolas Arnoul, intendant des galères à Marseille entre 1665 et 1673, puis de son fils Pierre, qui transmettaient les ordres de Colbert à Mosnier Gassion<sup>17</sup>. Le nom de Mosnier Gassion n'apparaît qu'en 1671 dans les comptes<sup>18</sup>, et ce ne serait qu'alors que l'approvisionnement allait s'organiser de façon méthodique. En réalité, tout porte à croire qu'Arnoul était déjà en contact avec Mosnier au moins dès 1669. Le 12 juillet en effet, Colbert ordonnait à Arnoul de continuer à acheter des gazelles (dont il précisait qu'elles étaient en nombre important à Versailles) et des chevaux de Mételin (l'ancienne Lesbos)<sup>19</sup>. Le ministre recommandait que ces achats eussent lieu au printemps ou en été afin d'acclimater les bêtes. Les principaux interlocuteurs de Mosnier dans l'administration royale étaient les trésoriers généraux des galères qui lui remboursaient les sommes nécessaires au transport et à la nourriture des animaux jusqu'à Versailles, c'est-à-dire successivement Subleau, Du Metz et Henry. Ces hommes traitaient directement avec Mosnier ou bien le remboursaient par l'entremise d'Arnoul. Des lettres de Louvois à Claude Le Peletier, contrôleur général des Finances, datées l'une du 12 décembre 1683, l'autre du 3 avril 1684, montrent que l'administration royale faisait parfois tarder ses paiements<sup>20</sup>. Le taux de mortalité des animaux durant le transport était très important et par ailleurs confirmé par Arnoul<sup>21</sup>. Un « État de la dépense du sieur Mosnier<sup>22</sup> », daté de 1679, permet de préciser les conditions de voyage du pourvoyeur. Aidé d'un garçon, Mosnier procédait aux achats des bêtes, les poches remplies de présents pour faciliter les transactions, mais aussi, au retour, pour donner « le parfum » aux douaniers. Il assurait également l'acheminement des animaux jusqu'à Versailles mais pouvait, à l'occasion, se faire remplacer. Ce fut le cas en 1688, où les comptes rémunèrent une demoiselle Mosnier pour les animaux

qu'elle a livrés<sup>23</sup>. Avant le départ pour Versailles les animaux étaient recensés à Marseille. Jean-Baptiste Brodard, commissaire général des Galères, s'acquitta ainsi de cette tâche le 6 octobre 1680<sup>24</sup>.

Le fait que les comptes ne signalent aucun paiement en 1674, 1682, 1683, 1684, 1695, 1696, 1697, ne permet pas d'établir qu'il n'y eut pas de voyages ces années-là : les lettres de Louvois déjà citées prouvent le contraire ; une autre, datée du 6 septembre 1684<sup>25</sup>, approuve même la proposition de Mosnier d'acquérir des flamants (fig. 12). Le pourvoyeur pouvait être rémunéré par d'autres directions ou secrétariats de l'administration royale. Une estimation globale des sommes investies par le roi pour l'approvisionnement de la Ménagerie est donc impossible. Concernant les espèces et leur quantité, les comptes n'en donnent le détail qu'à partir de 1687<sup>26</sup>. Parfois composés de quelques animaux seulement, les envois pouvaient se montrer plus conséquents. Ainsi, le 19 novembre 1687, les comptes font état d'un paiement de 5 778 livres, 15 sols et 2 deniers pour quatre-vingt-quinze poules sultanes, huit autruches, quatre moutons de Barbarie, trois chèvres de Thébaïde, cinq demoiselles de Numidie, une cigogne, trois poules de Barbarie, quatre canes d'Égypte et enfin trois cailles de Barbarie<sup>27</sup>. Un voyage de Mosnier pouvait s'avérer encore plus coûteux (proportionnellement au nombre d'animaux ramenés), tel celui pour lequel il reçut 13 820 livres, 4 sols, 4 deniers, le 18 septembre 1694<sup>28</sup>.

Les ambassades constituèrent quant à elles une voie d'approvisionnement négligeable, puisque le roi ne reçut pour la Ménagerie, semble-t-il, comme présent diplomatique, que deux animaux. Il y eut ainsi l'éléphant (fig. 13) offert par le régent de Portugal (futur Pierre II) en 1668<sup>29</sup>, puis la tigresse apprivoisée donnée par les ambassadeurs du Maroc en 1682 qui combattit une vache à Vincennes. Elle fut transférée à Versailles probablement dans le courant de cette même année. Loisel prétend que le roi de Siam offrit à Louis XIV trois crocodiles<sup>30</sup>. En fait, les trois reptiles n'atteignirent jamais Versailles : ils furent disséqués au Siam<sup>31</sup>. Le seul crocodile vivant parvenu à Versailles (via La Rochelle) est celui que les académiciens disséquèrent en décembre 1681. L'animal, qui avait déjà cessé de s'alimenter avant son arrivée à la Ménagerie, n'y survécut qu'un mois<sup>32</sup>. L'importance du réseau marseillais qui pourvoyait Versailles en espèces africaines et proche-orientales ne doit pas occulter la présence d'autres animaux provenant d'Amérique du Sud – ce qui est



13

12. Pieter Boel, *Cinq flamants roses*, huile sur toile, 78 x 97 cm, Limoges, musée de l'Évêché, dépôt du Louvre, inv. 4010  
13. Pieter Boel, *Étude d'une tête d'éléphant*, papier chamois, pastel, pierre noire, 28,7 x 44,3 cm, Paris, musée du Louvre, inv. 29593



12

particulièrement vrai des psittacidés (fig. 14) et des coatis – et d'Amérique du Nord, tel le castor capturé au Canada et disséqué par Claude Perrault<sup>33</sup>. J'ignore comment d'autres bêtes, d'origine africaine, comme les dromadaires, ou indonésienne, comme le casoar (fig. 15), qui ne furent jamais ramenées par Mosnier, parvinrent à Versailles.

Les oiseaux furent prédominants dès le début du peuplement de la Ménagerie, mais les mammifères étaient eux aussi nombreux. Dans sa description de la Ménagerie (1669), Mlle de Scudéry mentionne, outre les oiseaux, de nombreux mammifères « et un certain animal appelé chapas [un serval] plus beau et mieux marqué qu'un tigre, doux et flatteur comme un chien<sup>34</sup> ». La présence de mammifères est également confirmée par le Suédois Mårten Törnhielm lors de son séjour à Versailles en mai 1685<sup>35</sup>.

Contrairement à ce que prétend Loisel, la Ménagerie abritait des félins bien avant l'époque de la duchesse de Bourgogne : c'est ce qui ressort du témoignage de Mlle de Scudéry. Leur nombre augmenta au cours des années 1680, puisque Törnhielm en dénombrait quatre en 1685. Ils provenaient peut-être de la ménagerie de Vincennes qu'on laissait s'éteindre. Du reste, le roi paraissait, au cours de ces mêmes années, suffisamment pourvu en félins, comme le prouve une lettre de Louvois adressée le 4 avril 1684 à Simon Lenfant, commissaire des Guerres à Aix-en-Provence : « Je ne doute point que vous n'ayez écrit à vos correspondans que l'on ne veut ny tigres ni lyons, ny loup-cerviers, ny ours [...] »<sup>36</sup>. Les premières attestations de paiements concernant des fauves à destination de la Ménagerie datent de 1702. L'affaire du « tigre de l'estropié », racontée par Jean-Bernard Lacroix, est de ce point de vue significative<sup>37</sup>. Fin juillet 1702, cinq vaisseaux de la Compagnie revenant de Pondichéry arrivèrent à Lorient. Ils ramenaient avec eux un tigre, une civette, deux buffles indiens et ce que Lacroix identifie comme un axis (un cerf originaire de l'embouchure du Gange). Dès le 9 août, Pontchartrain, secrétaire d'État à la Marine, déclara que le roi ne voulait pas du tigre mais seulement des autres animaux. En effet, plus que les autres bêtes ramenées sur les vaisseaux français, le tigre s'avérait coûteux à transporter du seul fait de son alimentation. Au moment même où des félins arrivaient de Vincennes et du Proche-Orient, le roi n'avait donc aucun intérêt à s'encombrer d'un animal dont le transport promettait d'être particulièrement dispendieux. La Compagnie choisit alors d'offrir le tigre à un homme qui s'était estropié lors

de son service, pour le récompenser de son dévouement. Comme le remarque Lacroix, c'était là l'occasion de se débarrasser à la fois du tigre et de l'estropié qui sut sans doute tirer profit de la fourrure de l'animal. Dans le contexte des difficultés financières de la fin du règne, Pontchartrain veillait donc à ménager les deniers royaux. Nous retrouvons pareille préoccupation concernant les deux alpagas et la vigogne (un lama des Andes) ramenés en 1711 d'Amérique du Sud par le sieur Doublet, à propos desquels Pontchartrain écrivait le 13 mai que leur acheminement vers Versailles devrait se faire « avec le moins de dépense qu'il se pourra<sup>38</sup> ». Dans le cas du tigre comme dans celui des animaux péruviens, la plus grande dépense ne résidait pas dans le transport maritime (puisque de toute façon les animaux voyageaient avec le reste de la cargaison) mais dans le transfert depuis le port d'arrivée jusqu'à Versailles, avec tout ce que cette opération impliquait : fabrication des cages (surtout dans le cas du tigre, les ruminants pouvaient marcher), nourriture, hommes chargés de la conduite des animaux. Cette politique d'économie n'empêcha pas l'arrivée à Versailles, le 23 décembre 1702, d'un « chat tigre enfanté d'un tigre » (un serval)<sup>39</sup>, d'un autre le 21 juin 1705<sup>40</sup>, d'un troisième le 27 octobre 1709, ainsi que d'un « chat d'Égypte<sup>41</sup> », et enfin, le 6 novembre 1713 (dernier achat d'animaux), d'un autre chat d'Égypte et de deux « guides de Lyon » (des lynx)<sup>42</sup>.

## Le logement des animaux

Les cours des animaux étaient gazonnées et agrémentées de jets d'eau, de bassins, mais également d'abris pour les bêtes. Les pensionnaires les plus prisés étaient les mieux traités. L'éléphant faisait l'objet de tous les soins de la part de ses gardiens qui devaient, lorsqu'il était malade et ne pouvait se dresser sur ses pattes, percer le toit de sa loge pour le relever avec des engins<sup>43</sup>. En revanche, le castor disséqué par Perrault vécut plusieurs années à Versailles sans pouvoir se baigner<sup>44</sup>. La mortalité était importante, en partie du fait de la surpopulation. Les comptes, qui ne nous informent que d'une partie des achats, indiquent, pour la seule période comprise entre 1687 et 1698, que Mosnier ne livra pas moins de soixante-huit autruches. Pour mémoire, la ménagerie du jardin des Plantes accueille actuellement seulement quatre de ces oiseaux dans un enclos dont la superficie est sensiblement la même que celle de l'une des cours de la Ménagerie.



14

14. Pieter Boel, *Étude de quatre aras*, huile sur toile, 126 x 114 cm, Paris, musée du Louvre, inv. 4037

15. Pieter Boel, *Casoar et corbeau blanc*, étude, huile sur toile, 98 x 106 cm, Paris, musée du Louvre, inv. 3972



15

## La ferme et le personnel sous le règne de Louis XIV

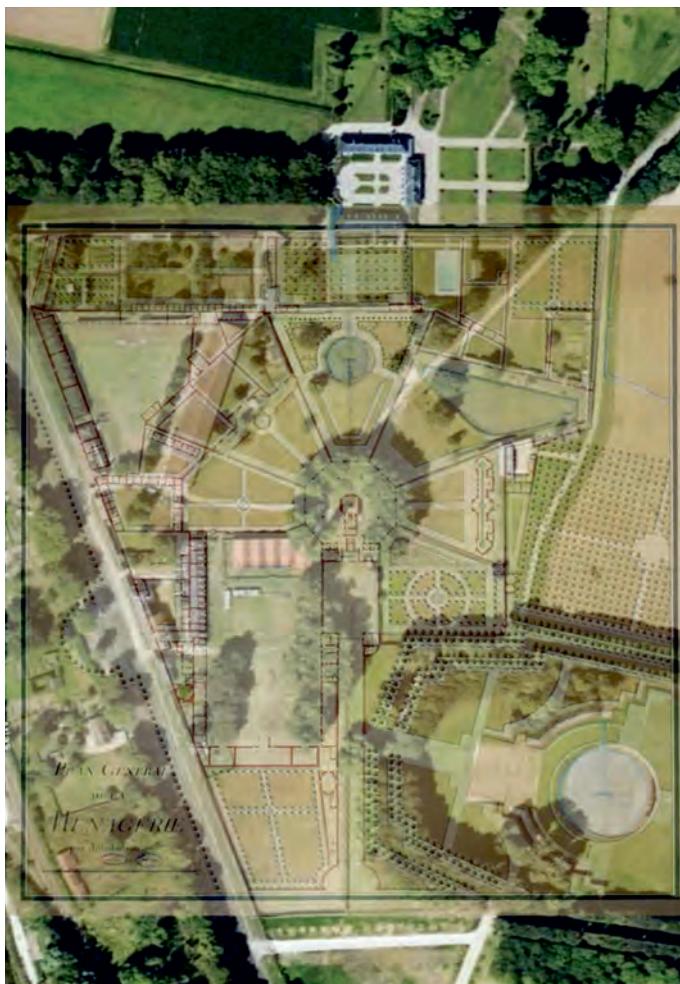
« Dans une ménagerie  
De volatiles remplie  
Vivaient le Cygne et l'Oison:  
Celui-là destiné pour les regards du Maître,  
Celui-ci pour son goût; l'un qui se piquait d'être  
Commensal du jardin, l'autre, de la maison<sup>45</sup>. »

Ces vers de La Fontaine trahissent la confusion régnant alors entre ménagerie d'apparat et simple « ménage<sup>46</sup> ». De ce point de vue, la Ménagerie de Versailles ne faisait pas exception, bien au contraire. Sa destination agricole avait été établie avant même sa création puisque, achetant la ferme de la Boissière, le roi se porta en même temps acquéreur de la récolte de l'année et de trois chevaux de labour<sup>47</sup>. On a trop facilement oublié que la Ménagerie était une exploitation agricole dotée de terres labourables et de prés. Comme les autres fermes du domaine royal (par exemple, celles de Gally ou de Satory), la ferme de la Ménagerie n'était pas affermée mais gérée par des domestiques directement payés par le domaine<sup>48</sup> et essentiellement chargés de cultiver les terres en vue de la conservation du gibier et de la nourriture des animaux exotiques. Le personnel de la partie palatiale de l'édifice dépendait de la surintendance des Bâtiments du roi et était placé sous l'autorité de Philippe Lefebvre<sup>49</sup>, contrôleur des Bâtiments nommé par Colbert et maintenu par Louvois. La réception des animaux pouvait être confiée à des personnage divers, ce qui semble suggérer un fonctionnement quelque peu empirique : Alexandre Bontemps, valet de chambre de Louis XIV et intendant du domaine, ou bien encore Fagon, surintendant du jardin du Roi<sup>50</sup>. Claude Perrault fut lui-même chargé de cette tâche, comme l'indique une lettre que lui adressa Colbert le 31 août 1671<sup>51</sup>. La ferme proprement dite occupait un terrain presque triangulaire, compris entre le chemin de Saint-Cyr et ce qui est nommé, sur le plan du cabinet des Estampes, « cour des Autruches ». Bordée de bâtiments sur deux de ses côtés et cantonnée au nord par un chenil, elle constituait la partie la plus spécifiquement agricole de l'exploitation. Les parties subsistantes des murs de la ferme sont clairement mises en évidence sur un montage opéré par M. Raphaël Masson à partir d'une photo aérienne du site et du plan des archives départementales des Yvelines (fig. 16). Les différents plans ainsi que le poème de Claude Denis nous renseignent sur la configuration et le peuplement de la basse-cour<sup>52</sup>.

Parfaitement distincte de la ferme, elle était rectangulaire et clôturée à l'est par une grange, tandis qu'un vaste abreuvoir occupait la partie opposée. Les bâtiments qui bordaient la moitié nord-est de la basse-cour abritaient vraisemblablement les logements du concierge et des autres membres du personnel de la Ménagerie. Sur le plan Cronstedt, c'est là en effet qu'est localisé le logement du concierge La Roche<sup>53</sup>. L'édifice circulaire visible en avant de la grange sur le *Plan du 1<sup>er</sup> état de la Ménagerie* (fig. 4) était un colombier, cette « grosse tour » mentionnée par Denis où l'on élevait jusqu'à trois mille pigeons. La laiterie était elle aussi située sur ce même côté oriental puisque le sieur Petit, nommé par Colbert inspecteur des travaux, écrit dans un rapport daté du 17 juillet 1665 : « Le Sieur Hérault n'a voulu qu'on ayt travaillé à l'aire de la laiterie au dessous du colombier, que Mon<sup>r</sup> Le Vau ne l'ayt veu<sup>54</sup>. » Il reste impossible de déterminer en quoi consistaient ces travaux mais la laiterie était déjà achevée en août 1664 : Louis XIV se divertissait alors d'y ouvrir des robinets<sup>55</sup>. Peut-être cette laiterie fut-elle détruite après la construction de la seconde laiterie déjà évoquée. La basse-cour était peuplée de façon composite (vaches de Hollande, volaille, mais aussi paons, cygnes, grues, faisans et même gazelles), sans qu'il y eût là rien d'exceptionnel. On importait alors d'Asie, et ce depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, des espèces semi-sauvages comme les paons ou les faisans, mais également des pintades, venues d'Afrique, ou encore des dindons, rapportés d'Amérique<sup>56</sup>. Cependant, la présence d'animaux à la fois rares et potentiellement consommables dans la basse-cour rend leur statut difficile à déterminer, d'autant que Denis se plaisait à souligner leur beauté. Pourtant lorsque La Fontaine écrivait qu'un

« ...jour le Cuisinier, ayant trop bu d'un coup,  
Prit pour Oison le Cygne, et le tenant au cou,  
Il allait l'égorger, puis le mettre en potage »,

il semble bien que la distinction entre volaille et animal d'apparat ait été clairement établie et qu'en l'occurrence la confusion ait été rendue possible du seul fait de l'ivresse du cuisinier. À Versailles, il est donc tout à fait approprié d'évoquer une « basse-cour d'apparat » où les animaux, dont la plupart étaient effectivement consommés, avaient également pour fonction de contribuer à l'aspect pittoresque de l'ensemble. On décida pourtant, en mars 1710, de sacrifier quelque peu cet aspect en détruisant le colombier<sup>57</sup>. Les pigeons se montraient des pensionnaires particulièrement voraces et dévoraient une bonne partie



16

du grain de l'exploitation. C'est pour cette raison qu'en 1737 fut décidée la destruction systématique des colombiers de toutes les fermes appartenant au roi<sup>58</sup>.

### Savants et artistes à la Ménagerie

Les premiers procès-verbaux de l'Académie des sciences faisant état des études pratiquées sur les cadavres de la Ménagerie sous l'égide de Claude Perrault datent de 1668, mais l'un d'entre eux, dressé à l'occasion de la dissection d'une gazelle et de son petit, parce qu'il établit des comparaisons organiques avec les cadavres d'autres gazelles, laisse supposer que les savants opéraient déjà avant cette date<sup>59</sup>. Perrault, médecin, ne disséquait pas les animaux mais réservait cette tâche à des praticiens: d'abord Gayant, puis Dionis et Du Vernay. Les observations des savants étaient confrontées en vue de la rédaction d'un compte rendu destiné à la publication, les *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des ani-*

*maux*, dont le premier tome parut en 1671 et le second en 1676. Les savants opéraient au hasard des décès des pensionnaires de Versailles ou de Vincennes. Ainsi en fut-il de la tigresse disséquée le 13 octobre 1669. Le procès-verbal précise que l'opération eut lieu un dimanche et que la Compagnie s'était « extraordinairement assemblée » pour disséquer l'animal dont la mort était intervenue la veille à Vincennes<sup>60</sup>. Les animaux étaient disséqués à la bibliothèque du Roi. La première étape de la dissection de l'éléphant, le 22 janvier 1681, constitua donc une exception: en raison de sa taille, on dépeça l'animal à la Ménagerie, tandis que la suite de la dissection eut lieu à la bibliothèque du Roi où elle occupa les académiciens les premiers mois de l'année<sup>61</sup>. À l'occasion de cette première séance, Louis XIV se rendit à la Ménagerie afin d'y assister et, arrivant, s'étonna de ne pas trouver l'anatomiste. Ce dernier émergea alors des profondeurs de l'animal<sup>62</sup>. Durant cette même décennie 1680, les dissections apparaissent plus fréquemment dans les procès-

16. Vue aérienne de la Ménagerie, montage de R. Masson

verbaux qui ne mentionnent que rarement la provenance des animaux: seuls le crocodile disséqué à partir du 6 décembre 1681<sup>63</sup>, les oiseaux du 7 janvier 1682<sup>64</sup>, le vautour du 25 avril 1685<sup>65</sup>, la grue d'Afrique du 13 mars 1686<sup>66</sup>, l'oiseau royal disséqué le 15 février 1689<sup>67</sup>, les « espèces de canards » du 4 octobre 1688<sup>68</sup>, la « sorte de hibou » du 21 avril 1688<sup>69</sup>, le « capricorne » du 3 juillet 1688<sup>70</sup>, le pélican du 9 juillet 1688<sup>71</sup>, le « chat-panthère » du 4 mai 1689<sup>72</sup>, le casoar du 29 juin 1689<sup>73</sup>, et enfin le coati du 25 janvier 1690<sup>74</sup> provenaient de la Ménagerie de façon certaine. Le cas des autres animaux est plus problématique.

Les dissections d'animaux exotiques cessèrent presque totalement après la mort de Perrault en 1688. La lecture des procès-verbaux et des *Mémoires* laisse apparaître un désintérêt presque total pour le vivant. Cela tient d'abord au système de pensée mécaniste dans lequel s'inscrivaient les dissections: les êtres vivants étaient alors considérés comme obéissants aux lois de la mécanique et Perrault restait tributaire de ce schéma explicatif (même si les savants pratiquèrent quelquefois la vivisection, ainsi lorsqu'ils testèrent l'efficacité des poisons de la marquise de Brinvilliers sur des animaux qui en moururent<sup>75</sup>). La seconde raison qui faisait obstacle à l'étude des animaux vivants résidait dans leur appartenance au roi. Dans le cas d'une tortue et d'un casoar, la dissection ne fut pas même conduite jusqu'à son terme (en l'occurrence en dépeçant la tête) sur ordre exprès du souverain qui souhaitait orner la Ménagerie des dépouilles naturalisées de ces animaux<sup>76</sup>. Ces dernières étaient préparées par le sieur Colson dont le nom apparaît dans les comptes pour la première fois en date du 12 juillet 1672<sup>77</sup>. Les animaux étaient présentés dans plusieurs des pièces de la Ménagerie sans qu'il soit possible de les localiser avec plus de précision<sup>78</sup>. Il est par ailleurs probable que ces animaux empaillés disparurent lorsque le roi décida de réserver la Ménagerie à sa petite-fille et que l'aspect résidentiel l'emporta.

La conservation de spécimens naturalisés inspira les vélin de Nicolas Robert employé comme « peintre du Roi pour la miniature » à partir de 1666. Si la cessation de toute activité scientifique sur les cadavres de la Ménagerie ne fut pas sans conséquence sur la peinture scientifique, il convient de signaler le *Livre des oyseaux de la Ménagerie de Versailles* daté de 1710 et attribué à Nicolas Bertin. Cet ouvrage regroupe trente-cinq aquarelles représentant des oiseaux et des mammifères. L'ensemble se caractérise par une exécution synthétique, en partie liée à la technique

employée. Certaines des planches, comme *Le Coq* (fig. 17), s'en tiennent à la représentation de l'animal, sans souci de mise en scène, dans la tradition de la peinture d'histoire naturelle, mais s'en en retenir la précision du détail. D'autres sont de véritables petites scènes de genre, telles les deux planches représentant des singes (fig. 18).

En dehors de la peinture à caractère strictement scientifique, les animaux de la Ménagerie faisaient l'objet de portraits placés dans le Salon octogone<sup>79</sup>. Ces œuvres furent d'abord exécutées par le Flamand Nicasius puis par son élève François Desportes, tâche dont ce dernier s'acquitta jusqu'à la fin du règne, offrant au roi le portrait d'un toucan quelques jours avant sa mort<sup>80</sup>. Les pensionnaires de la Ménagerie servirent également de modèle à Pieter Boel dont les esquisses peintes, préparées en vue de la tenture des *Maisons royales* réalisée aux Gobelins sous la conduite de Le Brun, subsistent en grand nombre. L'originalité de Pieter Boel fut de s'intéresser aux animaux vivants, intérêt manifeste par les séries de dessins représentant le même animal dans des postures diverses. Les modèles de Boel provenaient pour la plupart de la Ménagerie de Versailles, sans doute à l'exception des fauves. En effet, les esquisses peintes par Boel l'ont été entre 1669 et 1671<sup>81</sup>. Si l'on se reporte au poème de Denis qui ne mentionne aucun félin et dont M. Marcel Raynal situe la rédaction au début des années 1670, il faut supposer que Boel chercha les modèles de ses fauves à Vincennes. L'étude de caméléon du Louvre, reptile qu'on ne vit jamais à Versailles, mais seulement à la bibliothèque du Roi, et les trois études dessinées sur une même feuille de la dissection d'un renard signalées par Mme Madeleine Pinault<sup>82</sup> laissent par ailleurs subodorer des contacts étroits avec l'Académie des sciences.

## Le temps de la désaffection

Vouée à éblouir les hôtes de marque puis réservée à la duchesse de Bourgogne, la Ménagerie occupa peu le roi durant la dernière décennie du règne. Il s'y rendit une fois en 1700, une autre en 1703, deux fois en 1704, puis en 1705 une nouvelle fois, et encore deux autres, respectivement en 1707 et en 1715<sup>83</sup>. Peut-être convient-il de voir dans ce manque d'intérêt une conséquence de la passion croissante du souverain pour Marly, où il commença à séjourner à partir de 1686. On n'y accueillit des animaux de façon permanente

qu'à compter du 6 juillet 1702, date à laquelle deux cent trente et une carpes furent installées dans deux des bassins du Bosquet du côté du couchant<sup>84</sup>. Le roi vouait sans doute à ces poissons une affection particulière, puisque outre leurs mensurations, nous connaissons leurs noms. Nageaient notamment dans les bassins de Marly: la Royalle (21 pouces), la Dauphine (17 pouces), le petit Dauphin (16 pouces), mais également la Bourgogne (17 pouces). Les carpes pouvaient être prises dans les étangs de Villarceaux<sup>85</sup>. D'autres furent offertes au roi par Beringhen, Chamillart, La Rochefoucauld et même Monseigneur qui les tiraient de leurs propres domaines, Meudon pour Monseigneur ou les fossés de Liancourt pour La Rochefoucauld<sup>86</sup>. Elles furent bientôt réparties, dès le 6 novembre 1704, dans plusieurs autres bassins<sup>87</sup>. Nouvelle résidence favorite du roi, Marly se devait d'accueillir d'autres animaux: nous conservons un mémoire daté du 15 février 1704 qui dresse la liste des quatorze oiseaux et de la tortue choisis parmi ceux de la Ménagerie de Versailles pour être portés à Marly<sup>88</sup>. Rien n'indique pourtant l'existence d'une ménagerie à Marly, ou plus exactement de volières, avant le 8 mars 1708, date d'un paiement de 6000 livres concernant deux volières aménagées dans le parc<sup>89</sup>. Elles étaient d'un luxe inouï: d'abord peintes de grotesques par Audran en 1708, elles furent ensuite dorées par un dénommé Josse Tristan<sup>90</sup>. Elles reçurent enfin des seaux et des vases de faïence pour lesquels Chicanneau, faïencier,

fut gratifié en 1713 d'un paiement de 10838 livres 19 sols<sup>91</sup>. Nous savons également grâce aux nombreux paiements concernant le boucher Robert Lempereur, tel celui en date du 16 janvier 1710, que ces volières abritaient des rapaces<sup>92</sup>.

Remise en état à partir de 1723<sup>93</sup>, la Ménagerie n'intéressa guère Louis XV même si elle put, sous son règne, demeurer le but occasionnel d'une promenade. Cette désaffection se manifesta assez tôt: dès 1739, Orry refusait l'augmentation des gages du jardinier Gardon en notant en marge de la sollicitation: « Attendre que la reine ou Mesdames fassent usage de la Ménagerie<sup>94</sup>. » Vingt ans plus tard, en 1750, Luynes pouvait écrire: « La curiosité de voir la Ménagerie avoit totalement passé de mode », tout en constatant le bon état général du château qui semblait avoir bénéficié des « réparations les plus nécessaires<sup>95</sup> ». En revanche, les demandes d'intervention concernant les enclos rencontrèrent souvent la réticence de la direction des Bâtiments, tel ce mémoire daté du 28 août 1757, adressé par Lecuyer, inspecteur du parc, au marquis de Marigny et faisant état de la nécessité de pavier les loges de la cour des Buffles, où ces animaux avaient de l'eau jusqu'aux jarrets<sup>96</sup>. Le 13 octobre, Marigny ordonna de différer cette réparation pourtant nécessaire. Toutes les cours non plus que le château n'étaient visités. Ainsi, en 1764, la dame Morin, chargée d'élever les oies et les dindons destinés à la table royale, voulut profiter de ce relatif abandon pour obtenir la permission de placer ces animaux dans la cour

17. Nicolas Bertin (attrib. à), *Le Coq*, une des 35 aquarelles du *Livre des oiseaux de la Ménagerie de Versailles*, 1710, bibliothèque municipale de Versailles, ms. F 930  
 18. Nicolas Bertin (attrib. à), *Le Singe aux fruits*, une des 35 aquarelles du *Livre des oiseaux de la Ménagerie de Versailles*, 1710, bibliothèque municipale de Versailles, ms. F 930



17



18

du Rondeau. Lecuyer conseilla alors, à cause de la saleté occasionnée par la volaille et le dépérissement des gazons qui en aurait résulté, de transporter cet élevage dans la cour des Pélicans, où personne n'entrait plus, plutôt que dans celle du Rondeau, où les Enfants de France allaient encore se promener<sup>97</sup>. Au début du règne de Louis XVI, les enclos se trouvaient dans un état de délabrement avancé. En témoigne un mémoire commandé par le nouveau directeur des Bâtiments, le comte d'Angiviller, au délivreur de la Ménagerie, Laimant, et adressé ensuite à Cuvillier, commis des Bâtiments, le 11 octobre 1774<sup>98</sup>. Le mémoire relevait ainsi l'existence de nombreux potagers envahissant les cours et insistait sur la nécessité de curer le bassin de la cour d'entrée dont l'eau croupissait. Les grilles d'entrée de la cour de la Volière et le grillage de cette dernière appelaient des réparations. La loge de l'éléphant était totalement délabrée. Dans la cour du Rondeau qui abritait des oiseaux de mer, la vase obstruait le bassin. Dans celle du rhinocéros, cet animal creusait la terre au point de menacer d'écroulement l'un des murs. Dans la cour du Lion, les loges ne protégeaient guère les animaux des intempéries et n'assuraient même plus la sécurité du public dans la mesure où les félins pouvaient s'en échapper. Enfin, les grilles d'entrée ne fermaient plus et Crosnier, jardinier de la Ménagerie, ne fauchait plus l'herbe des cours mais en tirait du foin, ce qui avait pour effet immédiat de détruire les couvées de différents volatiles en permettant à l'eau de stagner. Dans sa réponse du 24 octobre 1774 adressée à Cuvillier, Lecuyer signalait, tout en déplorant la faiblesse des sommes affectées à l'entretien de la Ménagerie, que la loge de l'éléphant était en cours de réparation et qu'il avait fait pavier une partie de l'enclos du rhinocéros<sup>99</sup>. De fait, le pauvre rhinocéros dut patienter encore deux ans avant que son enclos ne soit réaménagé, comme le prouve un plan daté du 16 mars 1776 approuvé par d'Angiviller<sup>100</sup>. Malgré ces réparations, la Ménagerie fut délaissée : elle n'apparaît même plus sur un plan de 1781 indiquant les allées à entretenir pour la promenade des princesses<sup>101</sup>. Désaffectée par les princes, la Ménagerie fut aussi abandonnée par les savants et les artistes. Bien que compilant des ouvrages antérieurs pour fonder ses observations, Buffon fut l'un des premiers à préconiser l'étude des animaux dans la nature et entre tint des bêtes en semi-liberté à Montbard, pour ne plus fonder d'observations sur des animaux captifs<sup>102</sup>. À cette première forme de contestation qui mettait en doute la validité de la ménagerie prin-

cière s'en ajouta une autre, qui jugeait scandaleux de nourrir des bêtes d'apparat : l'*Encyclopédie* préconisait ainsi de « détruire les ménageries [...] quand on a autour de soi des hommes qui meurent de faim<sup>103</sup> ». Enfin, la peinture d'après des spécimens naturalisés se perpétua : Oudry y avait volontiers recours comme Jean-Jacques Bachelier, lorsqu'il peignit en 1760 *Les quatre parties du monde représentées par les oiseaux qu'elles produisent*, quatre dessus-de-porte destinés au salon de l'appartement du roi à Choisy. Dans *L'Europe* (fig. 19), on peut même reconnaître *Le Coq* (fig. 17) du manuscrit de Nicolas Bertin que Bachelier s'était contenté d'inverser.

## L'approvisionnement et le peuplement au XVIII<sup>e</sup> siècle

Délaissée, la Ménagerie continua pourtant à être peuplée mais d'abord grâce à certains particuliers. Maurepas fut l'un des initiateurs de cette pratique : il offrit au roi un tigre et un lion en 1726<sup>104</sup>, en 1748 deux lions et un « mouton de Barbarie<sup>105</sup> », et aussi peut-être, en 1749, les deux autruches<sup>106</sup> qu'on présenta au souverain dans le salon d'Hercule, à l'instar des autres bêtes. En 1750, un certain M. Rouillé fit don d'un condor des Andes qui éveilla l'intérêt de la Dauphine<sup>107</sup>. La fin de la guerre de Sept Ans suscita ensuite une conjoncture favorable aux comptoirs des Indes qui semblent, à cette époque, avoir été les principaux fournisseurs d'animaux exotiques transportés à grands frais : l'alimentation des deux tigres arrivés à Lorient le 12 novembre 1770 à bord du *Gange* nécessita ainsi, depuis le départ, dix mois auparavant, de Chandernagor, quelque quatre cents moutons qu'il fallut également nourrir en embarquant d'importantes quantités de fourrages. Le sieur Le Chenne, voiturier, avait ensuite assuré le transport des animaux de Lorient à Paris par terre, en ayant soin de faire accompagner ce convoi de deux bouchers<sup>108</sup>. Mais tout cela n'est rien comparé au périple qui conduisit le premier rhinocéros bicorne à Versailles en 1770. Chevalier, gouverneur de Chandernagor, s'était procuré l'animal en 1769 et l'avait fait embarquer sur le *Duc-de-Praslin*. Pour se ravitailler, le bateau fit plusieurs escales pour gagner Lorient le 11 juin 1770<sup>109</sup>. Là commencèrent les difficultés. L'animal, qui avait été capturé jeune, avait atteint l'âge de deux ans et se montrait de plus en plus agressif. En attendant les ordres du ministre Bertin, La Vigne Buisson, commandant du port de Lorient, fit transporter le rhinocéros aux écuries



19

de la Compagnie où l'animal fut sanglé et entravé. Après avoir envisagé de le convoyer par bateau jusqu'à Paris, on finit, après de longues tergiversations, par préférer la voie de terre et Le Chenne fut de nouveau chargé du transport. Le rhinocéros parvint finalement à Versailles le 12 septembre 1770. Son voyage depuis Chandernagor coûta 5 388 livres 10 sous et 10 deniers. Le voyage de Chandernagor à Lorient revint à seulement 1 650 livres, contre 2 530 livres pour le seul transport de Versailles à Lorient, et 120, pour le séjour dans les écuries du port. Le rhinocéros devait mourir noyé dans son bassin en 1793<sup>110</sup>.

Ce fut encore Chevalier qui acquit pour le roi un éléphant et le fit embarquer avec un cornac le 12 février 1772 sur le *Gange*, lequel fit les habituelles escales à Pondichéry, à l'île de France et à l'île Bourbon, avant de gagner Lorient le 14 décembre 1772. Afin d'éviter de transférer l'éléphant durant l'hiver à Versailles, on choisit de le garder à Lorient jusqu'en juillet 1772. Il parvint à la Ménagerie en septembre. Jusqu'en 1778, date de la chute de Pondichéry, les tentatives se multiplièrent pour acquérir d'autres bêtes, seulement récompensées par l'arrivée de deux chats du Bengale en 1777 et de trois animaux, non identifiés, pour Madame Élisabeth. Les achats d'animaux reprit seulement en 1785, lorsque Pondichéry fut rendu aux Français.

Les dons d'animaux par des particuliers, qui commencèrent sous Louis XV, se poursuivirent sous Louis XVI, même si les sources ne permettent de l'établir qu'à partir de 1785. Laimant, l'inspecteur de la Ménagerie, réglait aux hommes chargés d'amener les bêtes le prix de la course. En juillet 1785, le maréchal de Castries offrait ainsi un vautour, un aigle d'Amérique, une hyène et une panthère d'Afrique, Vergennes un aigle, Noailles deux faucons, et un certain M. Michard une « corneille des Alpes<sup>111</sup> ». Plus tard dans l'année, le maréchal de Castries offrait un « chat sauvage d'Afrique<sup>112</sup> ». L'année suivante, en juillet 1786, il faisait don de canards du Cap, tandis que M. Du Pages, colonel de l'artillerie des colonies, donnait un singe, Vergennes un porc-épic et qu'enfin la princesse de Poix s'associait au maréchal de Castries pour agrémenter la Ménagerie d'« un tigre d'Amérique<sup>113</sup> ». En avril 1786 enfin, le comte de Turin offrait deux cygnes.

En 1786, la Ménagerie accueillit pour la première fois un zèbre venu à Versailles là encore par l'entremise de la Compagnie des Indes. Il était accompagné de deux singes, d'un hocco (un héron du Paraguay), d'un « oiseau d'Amérique » et de faisans d'or de Chine<sup>114</sup>. Lacroix relève en outre plusieurs autres envois en provenance du Cap: arrivèrent à Lorient au mois de juin 1787 deux

19. Jean-Jacques Bachelier, *L'Europe incarnée par le coq, l'outarde, le héron, le coq faisan*, Paris, Muséum d'histoire naturelle, inv. 511

porcs-épics et trois poules bleues de Batavia, tandis qu'au même moment parvint au Havre un léopard lui aussi destiné à la Ménagerie<sup>115</sup>. Venaient ensuite tous les animaux, moins nombreux, que les vendeurs présentaient directement à la Ménagerie et que l'inspecteur réglait suivant leurs reçus. Ce fut par exemple le cas d'une « vache bizarre » en janvier 1785, payée 144 livres, et de six moutons payés 360 livres<sup>116</sup>, mais aussi des oiseaux marins fournis par un dénommé Frutier. Ce dernier livrait plusieurs de ces oiseaux en janvier 1785 pour 612 livres<sup>117</sup>, entre mai et juin 1785 pour un montant total de 405 livres 12 sols<sup>118</sup>, et en 1786 pour un montant et à une date inconnus mais, semble-t-il, en même temps qu'une hyène et un chacal, bien qu'il soit peu probable que ce soit lui qui ait livré ces derniers animaux<sup>119</sup>. Quoi qu'il en soit, l'approvisionnement en oiseaux marins ne devait pas soulever de problème particulier puisque, dès 1778, de Croÿ notait que les volières abritant ces oiseaux étaient abondamment garnies<sup>120</sup>. La Ménagerie accueillit en outre des animaux dont la provenance reste énigmatique, comme le dromadaire mentionné par Luynes en 1750<sup>121</sup>, le lion et le chameau signalés en 1751<sup>122</sup>, le toucan qui suscita l'étonnement de De Croÿ en 1771<sup>123</sup>, le phoque dont il écrivait en 1778 qu'on l'avait amené de Dalmatie<sup>124</sup>, mais aussi l'ours et les singes dont Laimant acheta la nourriture en 1785<sup>125</sup>, et la mangouste dont il fit réparer la loge en 1786<sup>126</sup>. Sans doute la Ménagerie de Louis XV fut-elle la moins peuplée: en 1750, Luynes n'y voyait que des animaux relativement peu nombreux, « entre autres un loup-marin [...], un pélican, deux tigres, deux ou trois lions, un dromadaire etc.<sup>127</sup> ». En 1778, de Croÿ notait qu'excepté le rhinocéros, l'éléphant et le pélican, le « reste est bien ordinaire<sup>128</sup> », même s'il oubliait de mentionner les chameaux, les dromadaires, les tigres et les lions qu'il avait vus l'année précédente<sup>129</sup>. Le témoignage du comte d'Hézeques corrobore celui de De Croÿ sur ce point<sup>130</sup>.

Malgré ce peuplement limité, l'entretien des pensionnaires s'avérait coûteux: 18 livres en juillet 1785 pour les fruits dont on nourrissait les singes, mais aussi chaque mois quatre-vingt-dix petits pains de 6 livres fournis par Delherme, boulanger, pour l'ours, les singes et le porc-épic, et quatre-vingt-dix autres pour le rhinocéros. Valentin, boucher à Versailles, approvisionnait la Ménagerie en viande, qui lui réglait 1 435 livres pour les mois de juillet, août, septembre 1786<sup>131</sup>, tandis que Martin Vincent Claquezin, pêcheur, touchait le 8 avril 1786 une gratification annuelle de

1 000 livres pour la nourriture du pélican et des autres oiseaux marins. Enfin la dame Sot-  
tas, grainetière à Versailles, approvisionnait la Ménagerie en son et recoupe pour la somme de 533 livres en avril 1786<sup>132</sup>. À cela s'ajoutaient les différents grains et fourrages – avoine, blé, orge – que la Ménagerie achetait aux autres fermes royales. Enfin, certains animaux, comme le rhinocéros, réclamaient des soins spéciaux: une demoiselle Aufroy fournissait l'huile indispensable à la peau de cet animal, tandis qu'il fallait pourvoir au sel des chameaux<sup>133</sup>; en octobre 1786, on dut trouver des médicaments (48 livres) pour panser la plaie du zèbre<sup>134</sup>.

## L'exploitation agricole au XVIII<sup>e</sup> siècle

Les sources du XVIII<sup>e</sup> siècle nous renseignent davantage sur la ferme de la Ménagerie que sur sa basse-cour, mais il semble que cette dernière ait alors souffert de la concurrence des autres ménageries royales, en particulier celle de Choisy où l'on élevait également des dindons<sup>135</sup>. Un mémoire de Gabriel daté du 31 octobre 1751 relève par ailleurs l'état de délabrement avancé des bâtiments de la basse-cour<sup>136</sup>. Cette dernière continuait toutefois d'approvisionner la table royale, cette provenance restant un gage de l'excellence des aliments et de leur prestige<sup>137</sup>, tandis qu'une cave fut destinée à partir de 1767 à la fabrication des fromages du roi<sup>138</sup>.

Les terres de la ferme de la Ménagerie « n'étaient cultivées que pour la conservation et nourriture du gibier<sup>139</sup> », d'abord par des domestiques relevant du domaine, remplacés progressivement au début du XVIII<sup>e</sup> siècle par des fermiers bénéficiant de baux de neuf ans. Les terres labourables et les prés dépassaient 200 hectares auxquels s'ajoutaient les pâtrages. Le fermier était tenu de fournir chaque année quatre mille bottes de foin dans les greniers de la Ménagerie et en outre de couper les seigles et blés d'hiver à 10 pouces – contre 8 pour les fermes situées dans le Grand Parc, et ce afin de permettre au gibier de se cacher<sup>140</sup>. Déjà lourdement obérée par toutes les contraintes liées à la conservation du gibier, la ferme de la Ménagerie devait également pourvoir à la nourriture des animaux exotiques. Ainsi, en 1785, Carruette, fermier de la Ménagerie, vendait à cette dernière cinq mille cent cinquante bottes de foin, deux mille six cent soixante-dix bottes de paille, 57 setiers et demi d'avoine et 50 setiers d'orge pour un

montant total de 2 272 livres<sup>141</sup>. Mais ces quantités restaient encore insuffisantes puisque la même année Dailly, fermier au Trou-d'Enfer, fournissait mille quatre cents bottes de paille (pour un montant de 140 livres)<sup>142</sup>, Hedouin, fermier à Gally, procurait grains et paille (3 005 livres)<sup>143</sup>, Reverend, fermier à Voisin, 30 setiers d'orge (240 livres)<sup>144</sup>, Yvoré, fermier à Villeray, 36 setiers d'avoine (360 livres)<sup>145</sup>, et Michaux, fermier à Satory, mille sept cents bottes de paille, 40 setiers d'orge, et 20 setiers d'avoine (690 livres)<sup>146</sup>.

## Le personnel de la Ménagerie au XVIII<sup>e</sup> siècle

Il est fort malaisé, en l'absence d'archives antérieures, de dresser un état exact du personnel affecté à la Ménagerie. Un manuscrit de la bibliothèque municipale de Versailles permet cependant, pour la seule année 1746, d'en avoir un aperçu réellement complet: un concierge, un délivreur, cinq garçons de cour, une domestique chargée des dindons, un vacher, une laitière et une servante. Deux gardes à pied, l'un affecté directement à la Ménagerie, l'autre à sa faisanderie, veillaient à la sûreté des lieux (soit 11 personnes). Le garde de la Ménagerie, Dumoutiez, et celui de la faisanderie, Chauvel, gagnaient chacun 25 deniers par jour<sup>147</sup>. Le concierge, La Roche, recevait 4 000 livres par an, Pierre Lassaux, le délivreur, 1 050<sup>148</sup>. Chacun des garçons de cour chargés des animaux, c'est-à-dire Jean Chauvel (peut-être le même que le garde de la faisanderie puisque son nom est biffé sur le document mentionné), Lubin Rivière, Simon Vaillant, Joseph Duperrier, et enfin Simon Serge du Lyonnais, percevait 500 livres. Jeanne Boutard, qui prenait soin des poules et des dindons, était gratifiée de 400 livres<sup>149</sup>. Pierre Leclerc, le vacher, et Louise Teflard (ou Poudet), la laitière, percevaient 420 livres pour le premier et 600 pour la seconde. Denise Jeannin, la servante, gagnait 300 livres<sup>150</sup>. L'ensemble du personnel relevait de Lecuyer, contrôleur des Bâtiments et du domaine de Versailles. Lui-même dépendait du surintendant des Bâtiments mais pouvait également avoir à traiter avec Noailles, gouverneur du château. Les jardiniers de la Ménagerie, eux aussi placés sous la dépendance des Bâtiments, furent successivement Gardon, Février<sup>151</sup>, David et, à partir de 1755, Crosnier<sup>152</sup>, dont le fils devait obtenir la survivance de la charge en 1773<sup>153</sup>.

Le personnel était logé dans les bâtiments bordant la basse-cour. Il s'y trouvait en tout

cas fort à l'étroit. Crosnier devait par exemple partager son logement avec la veuve de son prédécesseur<sup>154</sup>, et ce jusqu'en 1764, date à laquelle Marigny consentit à l'augmenter d'une pièce<sup>155</sup>. Le désintérêt de Louis XV pour la Ménagerie était extrêmement profitable à un personnel qui finissait par négliger le service et agir selon ses intérêts, et ce parfois de façon inquiétante. Ainsi renvoya-t-on Du Lyonnais en 1748 pour avoir, *à plusieurs reprises*, laissé s'échapper le tigre parce que sa vue baissait (ce fut en effet l'excuse qui lui fut trouvée pour le gratifier de 250 livres)<sup>156</sup>. La-roche, le concierge, développait l'élevage de la volaille à son profit. Sa prédisposition allait aux dindons dont le nombre devint bientôt tellement important qu'il fallut les emmener paître dans le parc. Cette pratique ne cessa que lorsque Louis XV rencontra cette curieuse cohorte sur son chemin, alors qu'il se promenait avec ses Suisses<sup>157</sup>. J'ai par ailleurs déjà évoqué comment Crosnier, au lieu de couper le gazon des cours, en tirait du foin, vraisemblablement pour le vendre. S'il est certain que le manque de fonds dont souffrait la Ménagerie causa son délabrement (que Gabriel constatait déjà en 1751<sup>158</sup>), le laxisme de son personnel y eut aussi une très large part.

La situation changea avec la mort de Louis XV et l'arrivée du comte d'Angiviller à la tête de la direction générale des Bâtiments en 1774. Le nouveau directeur supprima dès sa prise de fonctions – par économie, écrit M. Vincent Maroteaux, mais sans doute aussi pour se débarrasser d'un domestique peu scrupuleux – le poste de concierge<sup>159</sup>. Le personnel fut désormais placé sous la responsabilité du délivreur, Charles Firmin Laimant, lequel percevait 3 000 livres par an<sup>160</sup> et reçut ensuite le titre d'inspecteur. Laimant se signala par une reprise en main énergique de la Ménagerie et se fit l'intermédiaire fidèle de Cuvillier, commis des Bâtiments, en interdisant par exemple à Crosnier de faire du foin dans les enclos ou d'y installer des potagers<sup>161</sup>. Les compétences de Laimant étaient très étendues puisqu'il pouvait être chargé de veiller au logement du personnel, comme il le fit en 1781 pour Dubois, garde-chasse de la Ménagerie<sup>162</sup>, mais aussi et surtout de l'entretien courant. Laimant achetait les dindons, payait un garçon pour les mener aux champs<sup>163</sup>, veillait à l'acquisition de fourches, de crochets et de pelles, à l'entretien des menuiseries<sup>164</sup> et des serrures<sup>165</sup>, et, comme nous l'avons vu, à l'achat de certains des animaux, de leur nourriture... L'équipe administrée par Laimant se composait, ainsi que le renseigne un *État des gages et*

*gratifications* datant de 1782<sup>166</sup>, d'un frotteur et de quatre garçons de cour payés chacun 500 livres par an par les soins de François Faucond, écuyer receveur des domaines, duquel Laimant recevait également sa propre gratification. Le frotteur se nommait Jacques Parent et les garçons de cour Charmont, Lefevre, Séné et Gondouin. Cette équipe perdura au moins jusqu'en 1790 à l'exception de Charmont et de Parent, le frotteur, qui furent respectivement remplacés par Descloux et Jardin<sup>167</sup>. Nous perdons trace de Laimant lui-même après le 23 juillet 1792, date à laquelle il signa une quittance de 802 livres en remboursement des sommes avancées par lui pour la nourriture des animaux<sup>168</sup>. Il semble que la domesticité de la Ménagerie n'ait pas, sous le règne de Louis XVI, comporté de laitière. Cette hypothèse est corroborée par le fait que Laimant achetait beurre, crème et fromages à un dénommé Michourne<sup>169</sup>.

### Fin et postérité de la Ménagerie

Quelques jours après la chute de la monarchie, les Jacobins de Versailles marchèrent sur la Ménagerie. Ils livrèrent certains des animaux à l'écorcheur tandis que d'autres, comme les rats de Java, retrouvèrent la liberté et se répandirent dans le voisinage. Cependant quelques bêtes restèrent sur les lieux – le rhinocéros, un lion, un chien, une antilope africaine, une antilope corinne, un animal appelé couagga, un pigeon couronné des Indes, des paons et des poules –, dont Bernardin de Saint-Pierre demanda le transfert au jardin des Plantes, ce qui fut fait le 26 avril 1794. Le rhinocéros, mort en 1793, ne parvint au Muséum qu'empaillé : il y est toujours (fig. 20). D'abord louée en 1796 à un entrepreneur des équipages d'artillerie afin d'y abriter ses chevaux, la Ménagerie fut ensuite vendue aux enchères en 1801 par le préfet de Seine-et-Oise, après que Bonaparte eut réservé la jouissance de la ferme à Sieyès, et certainement dépecée peu après<sup>170</sup>. Des plans du XIX<sup>e</sup> siècle montrent que la basse-cour, la laiterie, la ferme, la grotte et la volière furent épargnées. La destruction de cette dernière n'intervint, sembla-t-il, que sous le règne de Louis-Philippe. La convoitise suscitée par ses pierres mais aussi le peu d'intérêt que l'on attacha alors à sa restauration causèrent la disparition de la grotte en 1902<sup>171</sup>.

La Ménagerie était avant tout un instrument politique, destiné à mettre en scène la toute-puissance du roi. Elle offrit donc un modèle que d'autres princes s'empressèrent d'imiter.

La première réalisation à s'en inspirer directement fut celle de Monsieur le Prince, créée à Chantilly à partir de 1686. Cependant, l'influence de la Ménagerie fut surtout sensible en terre germanique où le plan radial devint le « type princier » par excellence<sup>172</sup>. La première réalisation allemande qui perpétua le modèle versaillais fut la ménagerie du prince Eugène, accolée au côté est du Belvédère supérieur à Vienne entre 1721 et 1723. Ce modèle fut également revendiqué par l'empereur François I<sup>e</sup> qui confia à l'architecte français Jadot de Ville-Issey le soin d'aménager entre 1751 et 1752 une ménagerie à la lisière du parc du château de Schönbrunn. Dans sa conception architecturale, la Ménagerie de Versailles se référait à un principe profondément cartésien : se rendre maître de la nature, en l'occurrence en la plaçant sous le regard de l'homme. On ne s'étonnera guère que ce modèle, qui véhiculait une symbolique évidente de domination, fut récurrent dans les États de princes absolutistes (à Orangebourg en Prusse, à Potsdam, à Tattenbach, à Coblenz mais aussi à l'Ermitage) et rencontra en revanche peu d'échos dans des États plus libéraux, comme l'Angleterre. Pourtant, ces réalisations s'en tinrent à une ressemblance purement formelle, omettant le plus souvent la particularité versaillaise qui plaçait l'observateur au centre du dispositif et le surplombant. Si à Schönbrunn fut maintenu le principe d'un point de vue central, on sacrifia la vision dominante, car le pavillon placé au cœur des enclos ne comportait pas d'étage. Il fallut attendre d'autres réalisations pour voir resurgir ce modèle à l'identique. La première fut ordonnée dès 1715 par le margrave de Bade dont la capitale, Carlesrue, rayonnait en trente-deux avenues depuis une place circulaire. Au centre de cette place s'élevait une tour octogonale reliée au château par une galerie disposée perpendiculairement à lui, selon le schéma versaillais. Il permettait ainsi au margrave d'embrasser du regard les trente-deux avenues<sup>173</sup>. Cet amalgame entre l'omnipotence de la vision et l'exercice du pouvoir, tellement présent à Carlesrue et, de façon plus symbolique, à la Ménagerie de Versailles connut différents avatars. Ce principe guida la réalisation du dortoir de l'École militaire en 1751 et les différents projets qui suivirent le second incendie de l'Hôtel-Dieu en 1772. La saline édifiée par Ledoux en 1775 à Arc-et-Senans tendait au même but<sup>174</sup>. Mais l'adoption du plan radial ne devait trouver sa formulation la plus aboutie qu'avec *Le Panoptique* de Jeremy Bentham, publié à Paris en 1791. L'ouvrage de Bentham théorisait le plan radial



20

pour l'appliquer aux établissements carcéraux : les premiers construits d'après ce modèle le furent au début du XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre puis en France. La filiation entre la Ménagerie de Versailles et *Le Panoptique*, déjà soulignée par Michel Foucault<sup>175</sup>, apparaît d'autant plus probable que Bentham, dès 1778, peuplait sa première « utopie » carcérale d'un bestiaire censé représenter les différents emblèmes du crime<sup>176</sup> et qu'il s'était fait le défenseur des droits des animaux en dénonçant leur servitude<sup>177</sup>.

## Conclusion

D'un point de vue financier, la Ménagerie pesa assez lourdement sur le domaine de Versailles dont elle représentait en 1742, avec 65 000 livres, 11 % des dépenses annuelles<sup>178</sup>. Dans la mesure où ce chiffre décrut par la suite (38 399 livres<sup>179</sup> en 1785 contre 48 000 en 1788<sup>180</sup>), il est possible d'y voir les effets de la politique d'économie menée par d'Angiviller, tandis que l'augmentation constatée entre 1785 et 1788 coïncide vraisemblablement avec la reprise de l'approvisionnement massif par le biais de la Compagnie des Indes. L'acclimatation et l'élevage d'espèces semi-sauvages, à la Ménagerie, ne concernèrent jamais que sa basse-cour. C'est cet aspect que retinrent les ménageries d'utilité, notamment en développant l'hybridation. Mais on n'encouragea pas la reproduction des autruches qui pourtant pondaient, pas plus qu'on ne chercha à faire s'accoupler les félin cantonnés chacun dans une loge étroite. À cela on préféra l'importation massive des animaux,

ordinairement fatale à plus ou moins long terme. Il semble même que la surpopulation ait été volontairement recherchée dans la mesure où elle servait le prestige du souverain. Pourtant l'approvisionnement échappait au contrôle de ce dernier en grande partie : s'il pouvait décider des animaux dont il ne voulait pas, il ne choisissait pas véritablement les espèces qui peuplaient les enclos. En cela il dépendait des envois de Mosnier, ce qui explique la prédominance des animaux africains et proche-orientaux au XVII<sup>e</sup> siècle. De ce point de vue, la perte de Pondichéry et l'absence de pourvoyeur attitré furent extrêmement préjudiciables à la Ménagerie sous les règnes de Louis XV et Louis XVI, alors même que le domaine souffrait déjà d'un désintérêt notoire. Paradoxalement, cette désaffection trouvait en partie son origine dans le symbole de domination que véhiculait le plan de la Ménagerie, symbole devenu obsolète en France où triomphaient les ménageries d'utilité, mais que des architectes réinterprétèrent pour quelques princes européens et qui trouva ailleurs des incarnations piranésiennes. Le retour à la nature prôné par Rousseau et la défiance entretenue par *L'Encyclopédie* achevèrent de discréditer la ménagerie princière et, par ricochet, la ménagerie scientifique. En 1869, Flaubert pouvait encore faire dire à l'un de ses héros, Sénécal, le farouche républicain de *L'Éducation sentimentale*, qu'il était scandaleux que les impôts puissent servir à « élever des palais aux singes du Muséum<sup>181</sup> ».

*Je tiens à remercier Raphaël Masson pour sa bienveillante attention et l'enthousiasme qu'il a bien voulu manifester pour mes travaux.*

20. Le rhinocéros,  
Paris, Muséum  
d'histoire naturelle

## notes

1. Gustave Loisel, *Histoire des ménageries de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Octave Doin et Henri Laurens, 1912, t. II, p. 102-183.
2. Éric Baratay et Élisabeth Hardouin-Fugier, *Zoos, histoire des jardins zoologiques en Occident (xvi<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle)*, Paris, La Découverte et Syros, 1998, p. 54-59.
3. Vincent Maroteaux, *Versailles, le roi et son domaine*, Paris, Picard, 2000, p. 53-54.
4. Archives nationales (AN), O<sup>1</sup> 1803, n<sup>o</sup> 2, extrait des registres du Conseil d'État daté du 22 septembre 1662.
5. Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, *Journal du marquis de Dangeau*, publié par Eudore Soulié et al., Paris, Firmin-Didot frères, 1854-1860, t. I, 16 janvier 1685, p. 108-109.
6. AN, O<sup>1</sup> 1759, f° 20.
7. *Comptes des Bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV (CBR)*, publiés par Jules Guiffrey, Paris, Imprimerie nationale, 1881-1901, t. I, col. 48.
8. AN, O<sup>1</sup> 2128, pièce sans cote.
9. AN, O<sup>1</sup> 2143, f° 3.
10. AN, O<sup>1</sup> 2144, f° 81.
11. Loisel, 1912, t. II, p. 129.
12. Ces cours apparaissent pour la première fois sur le plan du cabinet des Estampes postérieur à 1710.
13. Loisel, 1912, t. II, p. 113.
14. Colbert, *Lettres, instructions et mémoires*, publiés par Pierre Clément, Paris, Imprimerie impériale, 1861-1882, t. III, 2<sup>e</sup> partie, p. 527.
15. J'adopte cette orthographe qui est la plus courante.
16. Colbert, 1861-1882, t. V, p. 437.
17. *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey et Ané, 1939, t. III, p. 978.
18. CBR, t. I, col. 553.
19. Colbert, 1861-1882, t. III, 1<sup>re</sup> partie, p. 146.
20. François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, *Architecture et beaux-arts à l'apogée du règne de Louis XIV, édition critique de la correspondance du marquis de Louvois, surintendant des Bâtiments du roi, arts et manufactures de France, 1683-1691*, éd. par Raphaël Masson et Thierry Sarmant, t. I<sup>er</sup>, années 1683-1684, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2007, p. 82, 125.
21. Colbert, 1861-1882, V, p. 354, en note.
22. AN, O<sup>1</sup> 1805, f° 70.
23. CBR, t. III, col. 14.
24. AN, O<sup>1</sup> 1805, f° 69.
25. Louvois, 2007, p. 154.
26. CBR, t. II, col. 1091.
27. *Ibid.*, col. 1096.
28. *Ibid.*, t. III, col. 870.
29. Loisel, 1912, t. II, p. 115-118.
30. *Ibid.*, p. 112.
31. *Mémoires de l'Académie royale des sciences* depuis son établissement en 1666 jusqu'à 1699, publiés par Bernard Le Bouyer de Fontenelle, Paris, Gabriel Martin, Jean-Baptiste Coignard fils, Hippolyte-Louis Guérin, 1733, t. III, 2<sup>e</sup> partie, p. 255, 269.
32. *Ibid.*, 3<sup>e</sup> partie, p. 161.
33. *Procès-Verbaux de l'Académie royale des sciences* (cités après PV), t. IV, f° 176.
34. Madeleine de Scudéry, *La Promenade de Versailles*, Paris, Barbin, 1669; rééd. Paris, Éditions Honoré Champion, 2002, p. 99.
35. Thomas Hedin et Folke Sandgren, « Deux voyageurs suédois visitant Versailles sous le règne du Roi-Soleil », *Versalia*, 9, 2006, p. 103.
36. Louvois, 2007, p. 26.
37. Jean-Bernard Lacroix, « L'approvisionnement des ménageries et les transports d'animaux sauvages par la Compagnie des Indes au XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. LXV, 1978, p. 156-157.
38. Cité *ibid.*, p. 158.
39. CBR, t. IV, col. 817.
40. *Ibid.*, col. 1197.
41. *Ibid.*, t. V, col. 303.
42. *Ibid.*, col. 667.
43. *Mémoires de l'Académie royale des sciences...*, 1733, t. III, 3<sup>e</sup> partie, p. 106.
44. Claude Perrault, *Description anatomique d'un caméléon, d'un castor, d'un dromadaire, d'un ours et d'une gazelle*, Frédéric Léonard, Paris, 1669, p. 68.
45. Jean de La Fontaine, « Le Cygne et le Cuisinier », *Fables*, Paris, Barbin, 1694; rééd. Paris, Garnier-Flammarion, 2007, p. 130-131.
46. Sur cette question, voir Baratay et Hardouin-Fugier, 1998, p. 44-45.
47. AN, O<sup>1</sup> 1759, f° 20.
48. Maroteaux, 2000, p. 207.
49. Loisel, 1912, t. II, p. 115.
50. AN, O<sup>1</sup> 1805, ff<sup>os</sup> 68, 72.
51. Colbert, 1861-1882, t. V, p. 311, en note.
52. Claude Denis, *Explication de toutes les grottes, rochers, et fontaines du Château Royal de Versailles, Maison du Soleil, et de la Ménagerie. En vers héroïques*, Paris, Bibliothèque nationale de France (BNF), département des Manuscrits, ms. 2348, ff<sup>os</sup> 53-56. M. Marcel Raynal a été le premier à publier ce poème: « Le manuscrit de Claude Denis, fontainier de Louis XIV à Versailles », *Revues des sociétés des amis de Versailles*, n<sup>o</sup> 36-45.
53. On écrit aussi Laroche. Il semble que les deux orthographes renvoient au même personnage que les sources s'accordent à décrire comme un militaire extrêmement grossier et malpropre.
54. BNF, *Mélanges Colbert* 130 bis, f° 793.
55. Pierre de Nolhac, *Versailles sous Louis XIV*, Paris, Marty, 1911, p. 47.
56. Baratay et Hardouin-Fugier, 1998, p. 44.
57. CBR, t. V, col. 405.
58. Maroteaux, 2000, p. 184.
59. PV, t. IV, ff<sup>os</sup> 333-344.
60. *Ibid.*, t. VI, ff<sup>os</sup> 176-179.
61. *Ibid.*, t. X, ff<sup>os</sup> 56-59.
62. *Mémoires de l'Académie royale des sciences...*, 1733, t. I, p. 322.
63. PV, t. XI, f° 86.
64. *Ibid.*, t. X, f° 86.
65. *Ibid.*, t. XI, f° 30.
66. *Ibid.*, f° 126.
67. PV, t. XII, f° 31.
68. *Ibid.*, f° 79.
69. *Ibid.*, f° 80.
70. *Ibid.*, f° 92.
71. *Ibid.*, f° 93.
72. *Ibid.*, f° 132.
73. *Ibid.*, f° 137.
74. PV, t. XIII, f° 2
75. *Ibid.*, f° 141.
76. Claude Perrault, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, Paris, Imprimerie royale, 1676, p. 186, 204.
77. CBR, t. I, col. 631. Voir également PV, t. XI, f° 27.
78. Hedin et Sandgren, 2006, p. 103.
79. Scudéry, 2002, p. 97-98.
80. Claude-François Desportes, « La vie de Mr Desportes, peintre d'animaux, lu en l'Assemblée du 3 août 1748 », dans *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, publiés d'après les manuscrits conservés à l'École impériale des beaux-arts, publiés par Louis Dussieux et al., Paris, J.-B. Dumoulin, 1854, t. II, p. 106.
81. Élisabeth Foucart-Walter et Madeleine Pinault Sørensen, « Pieter Boel, peintre des animaux de Louis XIV », *L'Estampe / L'Objet d'art*, 363, novembre 2001, p. 51.
82. Madeleine Pinault, *Le Peintre et l'histoire naturelle*, Paris, Flammarion, 1990, p. 167.
83. Baratay et Hardouin-Fugier, 1998, p. 68-69.
84. AN, O<sup>1</sup> 1460, f° 192.
85. *Ibid.*, f° 195.
86. Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires du duc de Saint-Simon*, éd. par Yves Coirault, Paris, Gallimard, 1984, t. III, p. 1214 (note de Y. Coirault).
87. AN, O<sup>1</sup> 1460, f° 196.
88. AN, O<sup>1</sup> 2985<sup>2</sup>, pièce sans cote.
89. CBR, t. V, col. 206.
90. *Ibid.*, col. 364, 264.
91. *Ibid.*, col. 723.
92. *Ibid.*, col. 367.
93. AN, O<sup>1</sup> 2223, ff<sup>os</sup> 28, 30.

94. AN, O<sup>1</sup> 1805, f° 114.
95. Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, *Mémoires du duc de Luynes sur la Cour de Louis XV*, publiés par Louis Dussieux et Eudore Soulié, Paris, Firmin-Didot frères, 1860-1865, t. X, p. 317.
96. AN, O<sup>1</sup> 1805, f° 130.
97. *Ibid.*, f° 136.
98. *Ibid.*, f° 202.
99. *Ibid.*, f° 203.
100. *Ibid.*, f° 207.
101. *Ibid.*, f° 22.
102. Baratay et Hardouin-Fugier, 1998, p. 95.
103. Cité par Loisel, 1912, t. II, p. 159.
104. *Mercure de France*, juin 1726, p. 1255.
105. Luynes, 1860-1865, t. IX, p. 157.
106. *Ibid.*, p. 364.
107. *Ibid.*, t. X, p. 317.
108. Lacroix, 1978, p. 161-164.
109. *Ibid.*, p. 165.
110. *Ibid.*, p. 166-170.
111. AN, O<sup>1</sup> 807, f° 17.
112. *Ibid.*, f° 28.
113. *Ibid.*, f° 80.
114. *Ibid.*, f° 80.
115. Lacroix, 1978, p. 178.
116. AN, O<sup>1</sup> 807, f° 22.
117. *Ibid.*, f° 22.
118. *Ibid.*, f° 29.
119. *Ibid.*, f° 85.
120. Emmanuel de Croÿ-Solre, *Journal du duc de Croÿ*, publié par Emmanuel-Henri de Grouchy et Paul Cottin, Paris, Flammarion, 1906-1921, t. IV, le 24 avril 1778, p. 216.
121. Luynes, 1860-1865, t. X, p. 317.
122. *Ibid.*, t. XI, p. 291.
123. Croÿ-Solre, 1906-1921, t. II, p. 485.
124. *Ibid.*, t. IV, p. 150.
125. AN, O<sup>1</sup> 807, f° 38.
126. *Ibid.*, f° 96.
127. Luynes, 1860-1865, t. X, p. 317.
128. Croÿ-Solre, 1906-1921, t. IV, p. 216.
129. *Ibid.*, p. 16.
130. Félix, comte de France d'Hézecques, *Souvenirs d'un page à la cour de Louis XVI*, Paris, Didier, 1873, p. 248.
131. AN, O<sup>1</sup> 807, f° 104.
132. *Ibid.*, f° 100.
133. *Ibid.*, f° 17.
134. *Ibid.*, f° 91.
135. Claire Josserand, *Les Soupers de Louis XV et les menus de Choisy*, mémoire d'étude de l'École du Louvre présenté sous la dir. de Mme Béatrix Saule, mai 2008, p. 18.
136. AN, O<sup>1</sup> 1805, f° 111.
137. Claire Josserand, communication orale.
138. AN, O<sup>1</sup> 1805, f° 140.
139. AN, O<sup>1</sup> 3950<sup>2</sup>, f° 5.
140. Vincent Maroteaux, communication orale.
141. AN, O<sup>1</sup> 807, f° 51.
142. *Ibid.*, f° 47. Le document précise que la paille est destinée aux animaux de la Ménagerie. Il en va de même pour les pièces 52, 53, 54 et 55.
143. *Ibid.*, f° 52.
144. *Ibid.*, f° 53.
145. *Ibid.*, f° 54.
146. *Ibid.*, f° 55.
147. Bibliothèque municipale de Versailles, MSP 24, p. 36-37.
148. *Ibid.*, p. 40.
149. *Ibid.*, p. 41.
150. *Ibid.*, p. 42.
151. AN, O<sup>1</sup> 1805, f° 120.
152. *Ibid.*, f° 128.
153. *Ibid.*, f° 199.
154. *Ibid.*, f° 126.
155. *Ibid.*, f° 133.
156. AN, O<sup>1</sup> 288, f° 33.
157. Henriette-Louise de Waldner de Freundstein, baronne d'Oberkirch, *Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789*, publiés par le comte de Montbrisson, Bruxelles, Mélines, Cans et Cie, 1854, t. I, p. 165-166.
158. Maroteaux, 2000, p. 187.
159. *Ibid.*
160. AN, O<sup>1</sup> 807, f° 68.
161. AN, O<sup>1</sup> 1805, f° 202.
162. *Ibid.*, f° 212.
163. AN, O<sup>1</sup> 807, f° 15.
164. *Ibid.*, f° 16.
165. *Ibid.*, f° 96.
166. AN, O<sup>1</sup> 805, f° 25.
167. *Ibid.*, f° 58.
168. AN, O<sup>1</sup> 3912<sup>8</sup>.
169. AN, O<sup>1</sup> 807, ff° 28, 81.
170. Loisel, 1912, t. II, p. 159-160, 162, 166.
171. Julien Lacaze, « La destruction de la grotte de la Ménagerie », *Versalia*, 2005, 8, p. 99-100.
172. Baratay et Hardouin-Fugier, 1998, p. 70-71.
173. Gérard Mabille, « La Ménagerie de Versailles », dans *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*, sous la dir. de Monique Gasser et Georges Teyssot, Paris, Flammarion, 2002, p. 170.
174. Ces architectures sont mentionnées par Michel Foucault dans « L'œil du pouvoir », dans Jeremy Bentham, *Le Panoptique*, Paris, Imprimerie nationale, 1791 ; rééd. Paris, Pierre Belfond, 1971, p. 10.
175. Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975 ; rééd. Paris, Gallimard, « Tel », 1993, p. 237 ; voir aussi Robin Evans, *The Fabrication of Virtue, English Prison Architecture, 1750-1840*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 209-210.
176. Michelle Perrot, « L'inspecteur Bentham », dans Bentham, rééd. 1971, p. 187.
177. Dominique Lestel, *L'Animalité, essai sur le statut de l'humain*, Paris, Hatier, 1996, p. 35.
178. Maroteaux, 2000, p. 186.
179. Cette somme est portée sur la chemise renfermant toutes les pièces relatives à la Ménagerie durant l'année 1785.
180. Maroteaux, 2000, p. 186.
181. Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, Paris, Michel Lévy, 1869 ; rééd. Paris, Gallimard, 1972, p. 160.